LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Société d'une messe. — III Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal annonçant l'élection de Notre Très Saint-Père le Pape Benoît XV. — IV L'enseignement secondaire moderne et les chers Frères. — V Départ pour le camp. — VI Prières des Quarante-Heures.

# AU PRONE

Le dimanche, 13 septembre

On annonce:

Les quatre-temps ;

La fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

A partir de 1915, la fête de Notre-Dome des Sept-Douleurs se fera le 15 et la solennité, le dimanche suivant sera facultative.

### OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 septembre

Depuis le mois de mai 1911, on peut chanter la messe votive des fêtes remises au dimanche, dans les chapelles (semi-publiques) de communauté, ce qui n'était permis précédemment que dans les chapelles publiques et les églises.

Messe de la Nativité de Marie, double de 2e cl. (comme le 8); mém. du 15e dim.; préf. de la sainte Vierge; dernier Ev. du dim.—Aux II vêpres, mém. de l'Exaltation de la sainte Croix et du dim.

# TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 20 septembre

Diocèse de Montréal. — De ce dimanche, Notre-Dame des Sept-Douleurs (Verdun); du 16 septembre, saint Cyprien; du 17, saint Lambert; du 19, saint Janvier; du 20, saint Eustache.